



Les vaccins recommandés par l'ONE et par la Communauté française de Belgique protègent contre les maladies suivantes :
Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, hépatite B, hémophilus influenzae, rougeole, rubéole, oreillons, méningocoque de type C, pneumocoque, rotavirus.

Autorisation de vaccination

Je (nous) soussigné(e)(s), Madame/Monsieur

parent(s) de l'enfant

déclare (déclarons) avoir reçu l'information sur les vaccinations et sollicite (sollicitons) la vaccination de notre enfant par le médecin de la Consultation de Nourrisson ou du Milieu d'accueil selon le schéma préconisé par l'ONE et la Communauté française de Belgique, contre les maladies suivantes :

Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, hépatite B, hémophilus influenzae, rougeole, rubéole, oreillons, méningocoque de type C, pneumocoque, rotavirus.

(Veuillez barrer la (les) maladie(s) pour laquelle (lesquelles) vous ne désirez pas que la vaccination soit pratiquée.)

!!! Attention : Certains vaccins sont fournis regroupés. Il ne sera donc pas possible de supprimer certains vaccins sans en supprimer d'autres. Demandez l'avis du médecin de votre consultation.

!!! Aussi : La vaccination contre la poliomyélite est légalement obligatoire.

Dans le but de faciliter la continuité des soins, nous vous recommandons de tenir votre médecin traitant informé de vos choix en matière de vaccination de votre enfant.

Afin d'éviter toute vaccination inutile, je m'engage (nous nous engageons) à signaler au médecin de la consultation toute vaccination faite en dehors de celle-ci.

Date et signature :

!!! Attention :

Si votre enfant fréquente un Milieu d'accueil, il doit être vacciné contre les maladies suivantes :
Diphtérie, coqueluche, polio, hémophilus influenzae, rougeole, rubéole, oreillons.

Cependant, les vaccins contre le tétanos, l'hépatite B, le méningocoque de type C, le pneumocoque et le rotavirus sont fortement recommandés étant donné le risque non exclu de contamination.